

Vous songez aux paiements préautorisés? Rien de plus facile!

Lifeline vous offre la possibilité de régler votre facture par paiements préautorisés. Grâce à cette option, le paiement de votre facture Lifeline sera automatiquement prélevé sur votre compte bancaire, et ce, le 15 de chaque mois. Vous n'aurez plus à payer l'affranchissement, à vous rendre à la boîte aux lettres ou à vous préoccuper du paiement de votre service.

Il est facile de s'inscrire au plan de paiements préautorisés :

Étape 1 : Remplissez le formulaire au verso de cette feuille.

Étape 2 : Joignez un chèque personnel portant la mention ANNULÉ.

Étape 3 : Faites parvenir le formulaire dûment rempli et le chèque à l'adresse suivante :

LIFELINE OF CANADA HOLDINGS LTD. C/O TX4147C
PO Box 4147, STN A
TORONTO, ON M5W 0K2

Même si vous n'êtes pas en mesure de fournir un chèque portant la mention ANNULÉ, vous pouvez toujours profiter de cette option de paiement pratique. Rendez-vous simplement à votre institution financière, demandez-leur de remplir, en votre nom, un formulaire d'adhésion aux paiements préautorisés et de nous le télécopier.

Veillez noter :

Si vous adhérez aux paiements préautorisés et que vous avez un solde impayé, vous devrez acquitter ce solde par chèque. Le prélèvement de vos paiements préautorisés commencera lors de la prochaine période de paiement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 1 800 387-1215.

Lifeline Canada
95 Barber Greene Road, bureau 105
Toronto (Ontario) M3C 3E9
Téléphone : 1 800 387-1215
Télec. : 1 800 313-9764

www.lifeline.ca

Lifeline

Inscription aux paiements préautorisés

1. Remplissez et signez le formulaire d'autorisation suivant.
2. Joignez un chèque portant la mention ANNULÉ au formulaire.

Joignez un chèque portant la mention ANNULÉ au formulaire

J'autorise (nous autorisons) le Bénéficiaire à effectuer des prélèvements dans mon (notre) compte, comme indiqué sur le chèque personnel portant la mention « annulé » ci-joint, selon les modalités convenues entre moi (nous) et le Bénéficiaire jusqu'à ce que la présente autorisation soit révoquée par un avis écrit.

La révocation de cette autorisation n'entraîne, ni ne peut entraîner, la résiliation du contrat de biens et services conclu entre le Bénéficiaire et moi.

J'informerai (nous informerons) le Bénéficiaire, par écrit, de tout changement dans les renseignements relatifs au compte ou de la révocation de cette autorisation avant la prochaine date d'échéance du paiement préautorisé.

Autorisation de paiements préautorisés

N° de client.: _____

Nom: _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province / Code postal : _____

Téléphone : _____

J'autorise (nous autorisons) Lifeline à prélever de mon (notre) compte, sur papier, électroniquement ou selon toute autre forme, le montant de _____ \$ le, ou vers le, 15e jour de chaque mois. Ce montant peut être augmenté ou réduit à une date ultérieure comme convenu par moi (nous).

Je reconnais (nous reconnaissons) que le montant du premier prélèvement peut être moindre que le montant autorisé ci-dessus.

Je reconnais (nous reconnaissons) avoir lu et compris toutes les dispositions décrites dans les modalités de l'Autorisation de paiements préautorisés.

Signature _____ Date _____

Signature _____ Date _____

Lifeline